Publié le 27 juin 2023

Mairie d'AUBY

Fourniture d'articles d'habillement
Lot 1 Fourniture d'articles d'habillement pour les agents des S.T.
Avenant 3
Décision n° 2023/134/MP

Vu l'article L 2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 16 Juin 2020 l'autorisant à exercer les compétences énumérées dans le cadre de l'Article précité,

Vu le code de la commande publique,

1. 1. 1. DEC_20220510_ALEDIEU_CCHARLES_ATTRIBUTION_LOTS 1-2-4-7-8 FOURNITURE_D'ARTICLES_D'HABILLEMENT attribuant l'accord-cadre en matière de fourniture et livraison d'articles d'habillement pour les agents de la ville d'AUBY et du CCAS d'AUBY « Lot 1 – Fourniture et livraison d'articles d'habillement pour les agents des services techniques », à la société TRENOIS DECAMPS visée en sous-préfecture le 17 Mai 2022,

Considérant que dans le cadre du marché précité, il convient d'ajouter au marché public de nouvelles références.

Désignation	Prix unitaire HT
Cotte à bretelles light	54.05 €
Sweat k476 avec capuche et poche kangourou	16.48 €
Sweat shirt col rond femme	16.77 €
Pantalon venture ENGEL 2520-154	43.17 €
Bob baroudeur	8.22 €
Paire de bottes sécurité S3 cuir marron fourrées	60.11 €
Pantalon stretch ruler noir mixte	58.77€

Considérant que cet avenant n'aura pas d'incidence financière,

Considérant que les autres clauses restent inchangées.

Le Maire,

Décide

Article 1
De procéder à la signature de l'avenant n°3 à l'accord cadre Fourniture et livraison d'articles d'habillement pour les agents de la ville d'Auby et du CCAS d'AUBY pour le lot 1 « Fourniture d'articles d'habillement pour les agents des services techniques », ajoutant des nouvelles références au bordereau des prix unitaires.

AUBY, le 26/06/2023

Christophe ~~CHARLES~~
Maire